



LE GESTE CITOYEN "TRUCS ET ASTUCES POUR LE JARDINAGE"

» CA S'EST PASSÉ À L'AGGLO

- L'expérience de la réalité virtuelle à la Médiathèque

» INFO'AGGLO

- Agglo'Lib : 9 bornes de charge pour véhicules électriques

» ZOOM SUR

- La GEMAPI



Créée par la loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles (MAPTAM) du 27 janvier 2014, modifiée par la loi pour une Nouvelle Organisation de la République (NOTRe) du 7 août 2015, la

compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) est affectée aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre. Ainsi, depuis le 1er janvier dernier, cet outil de gestion de l'eau revient à la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences.

Vous en avez peut-être entendu parler sans toutefois savoir de quoi il s'agit exactement. J'espère que l'article de ce journal qui y est consacré vous permettra de mieux comprendre les enjeux de cette nouvelle compétence.

Nous avons aussi, dans ce numéro, tenu à vous faire part d'informations essentielles à votre vie quotidienne comme par exemple, la prochaine fermeture temporaire de la déchèterie de Sarralbe en vue d'une restructuration, l'extension du transport adapté pour les personnes à mobilité réduite aux habitants des 12 communes de l'ancienne Communauté de Communes de l'Albe et des Lacs, ou encore la mise en place de 179 bennes à papier sur l'ensemble du territoire.

Ces nouvelles contribueront, je le souhaite, à ce que vous, habitants, soyez au plus proche des actions que nous, élus et agents, menons au quotidien pour mieux vous servir.

Bonne lecture !

Roland Roth
Président de la
Communauté d'Agglomération
Sarreguemines Confluences

sommaire

Éditorial.....	2
Chantiers	3
Nouvelles du conseil.....	4
Ça s'est passé à l'Agglo	6
Agglo infos.....	10
Zoom sur.....	15
Inst'Agglo	18
Geste citoyen	20
Jeu de l'Agglo	22
Agenda.....	23
Bloc-notes	24



Les dates des prochains conseils communautaires

- Le jeudi 31 mai
- Le jeudi 28 juin
- Le jeudi 27 septembre
- Le jeudi 15 novembre
- Le jeudi 20 décembre

Le journal d'information de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences - n°48 Avril 2018

Directeur de la publication : Roland Roth Rédacteurs en chef : Sonya Cristinelli-Fraiboeuf, Jean-Claude Kratz Comité de rédaction : Arnaud Mathy, Frédérique Houver, Christian Hector, Aline Lett, Fabien Stenger, Laetitia Falvo, Stéphanie Heckel Crédit photos : Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences - Fotolia.com Conception graphique : Titeux Communication Impression : Imprimerie sarregueminoise, Sarreguemines Imprimé sur papier 100 % recyclé - Dépôt légal : à parution SSN : 1631 2171 - Tirage : 31 000 exemplaires

Construction d'un hangar au Golf



Construction d'un hangar au Golf Sarreguemines Confluences. Il servira au stockage et à la maintenance du matériel d'entretien du terrain ainsi que de vestiaires pour le personnel travaillant en extérieur par tous temps.

Désamiantage au Quartier Gentil



Les travaux de démolition du Quartier Gentil à Sarreguemines ont démarré. La phase de désamiantage est amorcée et devrait se poursuivre encore quelques semaines.



Le conseil communautaire s'est réuni le jeudi 30 novembre à l'Hôtel de la Communauté.

- A l'ordre du jour figurait notamment la Loi du 17 août 2015 relative à la Transition Energétique pour la Croissance Verte qui impose aux services de l'Etat et aux collectivités territoriales d'acheter au minimum 25% de produits papetiers et imprimés fabriqués à partir de papier recyclé, à compter du 1^{er} janvier 2017, (40% à partir du 1^{er} janvier 2020) et de diminuer de 30 %, avant 2020, leur consommation de papier bureautique en mettant en place un plan de prévention. Les élus ont décidé de constituer un groupement de commandes, composé de l'Agglo et de ses communes membres intéressées, en vue de la passation d'un accord-cadre relatif à la fourniture de papier. Dans le même esprit, l'Agglo propose à ses communes membres de se grouper, pour lancer une nouvelle procédure de mise en concurrence des fournisseurs d'électricité pour les tarifs jaunes et verts et obtenir les meilleurs tarifs pour les communes du territoire et pour l'intercommunalité.
- En matière d'habitat, les élus communautaires ont approuvé la contribution au Fonds de Solidarité de 0,30 €/habitant pour l'année 2017, sans Siltzheim (qui n'est pas éligible au FSL de la Moselle puisqu'elle se trouve dans le Bas-Rhin). La Communauté d'Agglomération contribue à ce fonds depuis 2008 car il s'agit d'un dispositif d'aides efficace.
- La loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM) du 27 janvier 2014 et la loi pour la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015 ont redéfini clairement les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale, en particulier dans le domaine de l'eau. La Communauté d'Agglomération est directement concernée par ces changements. Ainsi, depuis 1^{er} janvier 2018, notre structure assure la compétence globale en assainissement, à savoir la collecte des eaux usées, le transport et le traitement de ces dernières dans les équipements d'épuration. Elle concerne aussi la gestion des eaux pluviales dans le périmètre bâti. L'assainissement non collectif (ANC) était déjà une compétence de l'Agglo depuis le 1^{er} janvier 2017. Afin de faire face à ces évolutions tant administratives que réglementaires et de permettre aux services intercommunaux d'assurer une exploitation optimale des réseaux d'assainissement, des ouvrages connexes et des unités de traitement, il était nécessaire de faire évoluer l'organisation actuelle du service assainissement et de redéfinir les aspects financiers de ce dernier. Ainsi, le conseil communautaire a validé le principe de fixer la redevance à un tarif de 2,055 € TTC/m³. Ce montant sera atteint progressivement dans chaque commune après un lissage sur 10 ans. Par ailleurs, un nouveau règlement pour l'ANC sera adopté et comprendra une proposition pour une nouvelle tarification des services spéciaux.
- La Communauté d'Agglomération met à disposition de l'Association du Cercle Nautique de Sarreguemines le Centre Nautique et des moyens humains pour permettre le bon fonctionnement des activités nautiques développées par le club au sein de l'équipement. Les élus ont validé la reconduction de la convention-cadre liant l'association et l'Agglo. Elle a pour objet de clarifier les relations avec le Cercle Nautique pour l'utilisation de certains équipements et locaux du Centre Nautique dans le cadre de ses activités, mais également dans le cadre de l'organisation de manifestations exceptionnelles. De même, ils ont approuvé la signature d'une convention-cadre de mise à disposition de la piscine de Sarralbe avec le Club Omnisports de la commune.
- Concernant la Médiathèque, une opération de réaménagement de l'espace d'accueil va être mise en œuvre en 2018 pour un montant total de 350 656,90€ HT. Les conseillers communautaires se sont prononcés favorablement afin de demander une aide auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) de la Région Grand Est. Le montant de celle-ci représenterait 40% du coût des travaux. Une autre demande de subvention auprès de la DRAC a été actée et concerne la réinformatisation de la Médiathèque. Cette aide représenterait 20% du coût du projet.
- Enfin, l'ensemble du conseil communautaire a décidé de verser une subvention de 6 834€, pour l'année 2017, pour le financement des actions de l'association Bassin Touristique de la Sarre.

Lors du conseil communautaire du jeudi 15 février, les élus ont débattu plusieurs points.

- Les élus ont validé la nouvelle composition du Bureau. En effet, suite à la démission de Vincent JOB du mandat de Maire de la commune de Richeling et de la perte de sa fonction de conseiller communautaire, Sylvain NEUGEBAUER a été élu à la tête de la commune et fait désormais partie du Bureau en tant que maire et conseiller communautaire.
- Le conseil communautaire a ensuite pris acte du débat qui s'est tenu à l'appui du rapport d'orientations budgétaires (ROB) relatif au budget principal et aux budgets annexes. Le ROB met en avant les perspectives financières, la solidarité communautaire, l'optimisation des ressources et les données fiscales et financières de l'Agglo.
- Les membres du conseil ont choisi de répondre favorablement à un appel à projet lancé par la Région Grand Est dans le cadre de sa politique linguistique, qui porte sur une période de trois ans. Celle-ci se décline en deux volets : un volet culturel et un volet éducatif, prenant appui sur l'apprentissage précoce de la langue régionale. Concernant ce dernier, de nombreuses actions sont actuellement menées par l'Agglo à travers la Médiathèque communautaire. Les modules et les outils pédagogiques proposés sont toutefois insuffisants et nécessitent des moyens humains supplémentaires pour accompagner ces démarches. A travers un partenariat avec la Région Grand Est et les structures partenaires (crèches, assistantes maternelles, professeurs stagiaires de l'ESPE de Sarreguemines, formateurs BAFA, etc.), il serait ainsi possible, dans le cadre de cet appel à projet, de promouvoir la langue régionale et de mettre en place un plan de développement efficace et pérenne. Pour mener à bien ces différentes actions, les élus ont choisi de demander une aide de 50 000 euros, soit près de 44 % d'un montant total de 113 875 euros.
- Un autre point du conseil, validé par les élus, concernait l'exonération du Versement Transport pour 3 ans des établissements d'accueil des personnes âgées et dépendantes du territoire, dans un souci de solidarité, à savoir :
 - la maison de retraite Sainte-Marie
 - la maison de retraite du Blaumberg
 - l'AFAEI pour la gestion de l'IME, du CAT la Ruche, de la résidence Lydie Gougenheim et du foyer Charles et Marie Knell
 - le groupe SOS (Hospitalor) pour la gestion des maisons de retraite les Saules à Hambach et les Alisiers à Rouhling
 - l'hôpital EHPAD Saint-Joseph de Sarralbe
 - la maison de retraite « Home des 4 saisons » de Puttelange-aux-Lacs.
- Le conseil communautaire s'est prononcé favorablement sur les tarifs 2018 des prestations du service de collecte des déchets ménagers. En effet, ce service réalise de nombreuses prestations pour les ménages ou les non-ménages, à titre payant ou gracieux, afin de pouvoir apporter des solutions de proximité dans le domaine de la collecte et du traitement des déchets. Ces prestations ont déjà toutes été validées lors de différents conseils communautaires mais les tarifs doivent évoluer tous les ans en fonction de la variation du coût des matières premières. Ainsi, un bac de 120 litres coûtera désormais 30 €, une poubelle bi'sacs 40 € ou encore le ramassage de déchets en dehors des collectes habituelles 60 €.
- La validation de l'élaboration du plan Climat Air Energie a fait l'unanimité auprès des élus. Rappelons que l'Agglo est sensible depuis de nombreuses années aux problématiques liées à la préservation de l'environnement. Un Plan Climat Energie Territorial (PCET) volontaire et une cinquantaine d'actions ont d'ores et déjà été mis en œuvre sur le territoire. Conformément à la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015, les EPCI à fiscalité propre existant au 1er janvier 2017 et regroupant plus de 20 000 habitants doivent adopter, avant le 31 décembre 2018, un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Au même titre que le PCET, le PCAET est un outil de planification qui a pour but d'atténuer le changement climatique, de développer les énergies renouvelables et de maîtriser la consommation d'énergie en intégrant le volet spécifique de « la qualité de l'air » au plan d'actions.
- Enfin, les membres du conseil ont décidé de soutenir, dans le cadre de la compétence Politique de la Ville de communauté, plusieurs associations. 8 000 € ont ainsi été accordés et répartis au Centre d'information sur les Droits des Femmes et des Familles de Moselle Est (3 000 €), à l'association Proximité sur le volet « aide aux victimes » (4 000 €) et au Centre Socio-Culturel sur l'action « relais local » (1 000 €).



ça s'est passé à l'Agglo

Donner une seconde vie utile aux jouets

Lors de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, du 18 au 25 novembre dernier, l'Agglo s'est associée à la 7^e édition de la collecte de jouets « Laisse parler ton cœur », organisée par le Sydeme et Eco-systèmes.

Ceux qui le souhaitent pouvaient ainsi déposer des jouets sur les sites de l'Agglo ouverts au public ainsi que dans certaines mairies et écoles. Sur l'ensemble du territoire, 2 tonnes ont pu être collectées ! Les habitants de la commune de Hambach ont fait preuve d'un bel élan de générosité en apportant 233 kg de jouets. Toute la collecte a été récupérée par Emmaüs, qui a ensuite distribué tous les jouets aux enfants de ses « compagnons » lors de leur Arbre de Noël, ou revendu à prix solidaires dans leur magasin situé au 102 rue Edouard Jaunez à Sarreguemines.

« Laisse parler ton cœur » est également l'occasion de sensibiliser petits et grands au réemploi et aux gestes de dons. Donner un jouet plutôt que de le jeter permet de prolonger sa durée de vie, mais aussi de participer à la réduction des déchets et de favoriser le développement de l'économie sociale et solidaire...

A l'approche des fêtes de fin d'année, cette action était l'occasion rêvée pour réaliser un geste solidaire !



Pour ne plus jeter... ayez le réflexe Repair Café !



Quand un objet tombe en panne ou qu'un vêtement se déchire, le premier réflexe consiste souvent à jeter l'ancien pour en racheter un neuf ! Pourtant, une solution écologique simple existe, ouverte à tous, gratuite et génératrice de lien social : se rendre dans un Repair Café.

Le dimanche 28 janvier, l'association « Les Petites Mains » organisait son premier Repair Café de l'année en partenariat avec l'Agglo et la commune de Willerwald.

Un réveil un peu capricieux ? Une lampe qui ne veut plus s'allumer ? Un mixer qui « fait des siennes » ? Les bénévoles réparateurs étaient présents à la salle socioculturelle, de 14h à 18h, pour vous aider à donner une seconde vie à vos objets et appareils dans une ambiance conviviale. Pour celles et ceux qui ne le savent pas encore, la thématique des Repair Cafés est simple : réparation avant tout ! A Willerwald, grâce aux personnes qui ont apporté de petits appareils ou objets en panne ou cassés...et sont reparties avec... réparés si cela s'avérait possible, ce sont ainsi 283kg de déchets qui ont été évités parmi les 105 objets apportés.

Un café saupoudré d'un peu de réparation...voilà le mélange gagnant des Repair Cafés !

L'association « Les petites mains » est toujours à la recherche de bénévoles. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Laurent Barthel au 06 28 21 76 38 ou vous rendre sur le site <http://repaircafe.wixsite.com/sgms>



Forum de l'orientation 2018

Envisager sa future carrière professionnelle peut s'avérer compliqué lorsqu'on est lycéen... Pour informer les élèves de 1^{ère} et de terminale de toutes les possibilités qui s'ouvrent à eux sur le territoire, ou un peu plus loin, dans une filière qu'ils connaissent bien ou dans une autre qu'ils vont découvrir, les Centres d'Information et d'Orientation de Sarreguemines et de Sarrebourg organisent chaque année un forum de l'orientation. Plus de 2 000 lycéens se sont ainsi rendus au Centre Culturel et Sportif de Sarralbe, le mardi 30 janvier dernier, pour la 22^e édition de cette manifestation.

Parmi les 120 exposants, Florence Soriano-Gafiuk, directrice du site biculturel de Sarreguemines de l'ESPÉ de l'académie Nancy-Metz nous explique que « ce forum est l'occasion, pour nous exposants, de faire connaître notre structure aux futurs étudiants. Il est important qu'ils sachent qu'il est possible de suivre leurs études dans des filières de proximité de qualité, à Sarreguemines notamment. Ce type de manifestation nous permet aussi de remédier aux erreurs d'orientations. En effet, les informations trouvées sur Internet ne sont pas forcément les plus adaptées... ».

L'Agglo soutient ce forum mais également le "Forum Insertion", qui se tient habituellement au mois de mars, en versant une aide de 5 500 € et en prenant en charge le transport d'une partie du matériel.

Les forums sont une véritable chance pour les élèves de pouvoir découvrir des métiers, d'être accompagnés dans un projet professionnel qu'ils sont appelés à construire, de valider leurs choix ou encore de confronter leurs idées à la réalité « du terrain »...



Un nouveau format pour promouvoir « Vélo Vis-à-vis »

« Sur les traces des Romains », « Circuit des cigognes » ou encore « Circuit de la forêt sauvage »... les 10 circuits de la carte des itinéraires cyclables « Vélo Vis-à-vis » sont désormais à retrouver sous un nouveau format original, esthétique mais surtout pratique.

Petit retour en arrière... le projet de réalisation d'un réseau d'itinéraires cyclables est né en 2005, à l'initiative des Communautés d'Agglomération de Sarreguemines et de Forbach, de la Communauté de communes de Freyming-Merlebach, du Regionalverband Saarbrücken et du Saarpfalz-Kreis. Pas moins de 350 km de voies sont aujourd'hui proposés aux cyclistes.

Tous ces partenaires ont décidé d'éditer un nouveau guide qui vient compléter l'offre promotionnelle de ce réseau de pistes. Ce dernier est composé de 10 fiches cartonnées (1 par circuit), présentées dans une petite pochette rigide.

Chaque fiche (en version française ou allemande) détaille de manière précise les différents circuits. En plus de la carte routière, vous y trouvez la distance à parcourir, le type de revêtement, le dénivelé, les curiosités touristiques ou encore les moyens d'hébergement et de restauration présents le long du trajet. Sportifs, familles ou flâneurs, les informations sur le niveau de difficulté et l'adaptabilité aux enfants vous permettront de sélectionner rapidement le circuit qui répondra le mieux à vos envies.



Comment se procurer le guide ?

Le nouveau guide est en vente à l'Office de Tourisme et auprès de ses partenaires à 3,50 € la pochette de 10 fiches ou à l'unité à raison de 0,50 € la fiche. Ces fiches peuvent également être téléchargées sur le site internet de l'Office de Tourisme : www.sarreguemines-tourisme.com.

Bienvenue en Terres d'Oh !



3^e bassin de plaisance le plus fréquenté de France, 2 800 passages d'écluses par an, 8 ports de plaisances sur le canal de la Sarre, agrémenté tout le long, d'un très riche réseau de pistes cyclables... Bienvenue en « Terres d'Oh ! ».

« Terres d'Oh ! », mais d'où vient ce nom évocateur de surprises et de découvertes ?

À l'image de la diversité des paysages et des voies d'eaux qui composent notre territoire, ce nom est celui d'une nouvelle marque de destination touristique. Originale, attractive et de dimension européenne, « Terres d'Oh ! » est à l'initiative de l'association « Bassin Touristique de la Sarre ».

À travers cette nouvelle marque, l'association souhaite promouvoir le canal, ses équipements et tous les sites touristiques des territoires dits « mouillés » c'est-à-dire, traversés par les canaux de la Sarre et de la Marne et du Rhin. Suite à une étude menée en partenariat avec VNF (Voies Navigables de France), les intercommunalités mouillées par le canal de la Sarre et intéressées par son développement économique se sont regroupées en association le 19 décembre dernier à Sarreguemines. Le « Bassin Touristique de la Sarre » était né. L'association, présidée par Roland Roth, siège à la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences. Elle regroupe les communautés de communes de l'Alsace Bossue, du Saulnois et de Sarrebourg Moselle sud, 8 communes (Grosbliedersstroff, Sarreguemines, Wittring, Sarralbe, Harskirchen, Mittersheim, Lagarde et Niderviller), ainsi que 2 associations (l'association nationale des plaisanciers en eau intérieure et l'association pour le développement et la promotion du tourisme fluvial) et la société NavigFrance, gestionnaire du port de plaisance de Lagarde.

L'association aura désormais à cœur de faire connaître la destination « Terres d'Oh ! ». Pour cela, des actions de communication multilingues, des événementiels, l'animation d'un réseau de partenaires seront au programme, le tout sous les couleurs d'une charte graphique attrayante, d'un logo et d'un site internet www.terres-d-oh.com... à enregistrer dans vos favoris !



Le vendredi 16 mars, Roland Roth, Président de l'association «Terres d'Oh !» et Thierry Guimbaud, directeur général de VNF ont signé un «contrat de canal», formalisant le partenariat entre les deux entités. Cette collaboration permettra de promouvoir et de valoriser, grâce à des objectifs communs, la destination «Terres d'Oh !». Les axes stratégiques du contrat mettent en avant le développement de l'offre de services sur les canaux, de l'itinérance (par la mise en place d'une signalétique, la réalisation de pistes cyclables et de circuits pédestres) ou de l'éco-tourisme. Ce contrat a pour objectif également de valoriser le foncier, le patrimoine et l'offre d'accueil des plaisanciers.

La réalité virtuelle à la Médiathèque

Avez-vous déjà entendu parler des casques de réalité virtuelle ? Savez-vous de quoi il en retourne ? Il s'agit tout simplement d'un appareil à poser devant ses yeux, permettant de vivre une expérience bien particulière. En effet, grâce à celui-ci, il est possible de se projeter entièrement dans des mondes imaginaires, dans un jeu vidéo ou de parcourir le ciel tel un oiseau... L'utilisateur est plongé au cœur même de l'expérience. Les émotions éprouvées par cette immersion sont bien présentes et donnent l'impression de vivre un moment unique. La Médiathèque s'est dotée d'un tel casque il y a quelques semaines. « Cet achat offre la possibilité aux usagers de découvrir une nouvelle technologie. Nous voulions aussi poursuivre un processus entamé il y a longtemps, qui est de « dépolvériser » l'image d'une médiathèque...nous ne proposons pas que de « vieux livres » à emprunter ! Nous possédons des espaces dédiés aux technologies plus modernes dont notamment le Checkpoint avec ses jeux vidéo...et son casque ! » indique Isabelle Wilt, directrice de la structure. « L'utilisation du casque de réalité virtuelle entraîne une perte des repères spatiaux. Il est donc indispensable d'accompagner les usagers et de proposer des sessions courtes », complète Maxime Guiot, responsable de l'espace jeux vidéo de la Médiathèque. « Le casque de réalité virtuelle n'est donc pas en accès libre mais des sessions de démonstration pour le grand public sont proposées tous les derniers samedis du mois, lors d'après-midi jeux ou encore lors de manifestations « hors les murs » ».

Stéphanie, du service communication l'a testé pour vous !

C'est d'abord en tant que spectatrice que je me suis familiarisée avec l'appareil. De prime abord, cela ne semble pas bien « méchant »...un casque branché à une console, elle-même reliée à une télévision. Une fois assise, le casque sur la tête, et le petit film d'animation « Allumettes » lancé, l'histoire est toute autre ! Le personnage principal arrive dans un village flottant qui ressemble à Venise. Oubliant très vite que l'on porte un casque sur la tête, un simple mouvement de tête fait bouger le décor. La curiosité étant au rendez-vous, je me surprends à vouloir regarder sous le pont que la petite fille traverse...et à vraiment avoir la sensation d'être en train de basculer dans le vide (le pont étant suspendu dans les airs). Une fois le casque retiré, il me faut quelques secondes pour reprendre mes esprits et me reconnecter à la « vraie » réalité. Pour Isabelle et Maxime, qui ont assisté à ce petit test, « voir les réactions des utilisateurs de ce casque est aussi un spectacle en soi ! » L'expérience est, je dois bien l'avouer, inédite, insolite et à tenter...

Déploiement de la fibre optique



Le déploiement du très haut débit en France progresse et cette courbe ne devrait pas s'inverser dans les années à venir ! Déployer la fibre optique sur son territoire, c'est permettre aux habitants d'accéder à une nouvelle génération de services et d'ouvrir la porte à de nouveaux usages ! Consciente de cela, la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences s'est engagée depuis 2011 dans un vaste projet qui permettra à terme à ses 38

communes de bénéficier de la fibre optique, notamment aux 12 communes de l'ex Communauté de Communes de l'Albe et des Lacs.

L'Agglo travaille ainsi en collaboration avec de nombreux acteurs, pour garantir l'accès au très haut débit sur l'ensemble de ses communes membres et ainsi améliorer le quotidien de la population, tout en répondant aux nouveaux modes de consommation des usagers. C'est Moselle Fibre qui est chargée de réaliser ces travaux.

Le vendredi 16 février dernier, le déploiement de la fibre a été officiellement lancé à Hundling, dernière commune de l'«ancien» territoire de l'Agglo à être raccordée. Les habitants pourront profiter de cette technologie à partir de cet été.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour les 12 communes qui ont rejoint la nouvelle Agglo en janvier 2017, le déploiement du très haut débit se fera en deux temps. La plaque de Puttelange-aux-Lacs, qui concerne cette dernière mais également les communes de Holving, Hilsprich, Rémering-lès-Puttelange, St-Jean-Rohrbach et Richeling, est sur le point d'être finalisée. Ces communes pourront bénéficier cet été de la fibre optique (en septembre pour les habitants de Puttelange-aux-Lacs).

Une seconde plate-forme, composée des communes de Sarralbe, Nelling, Hazembourg, Val-de-Gueblange, Kirviller et Kappelinger, sera déployée avant 2020.



Construction d'une station de gaz : l'Agglo s'associe à Endesa



Faire rouler votre véhicule grâce au même gaz que celui qui fait fonctionner votre gazinière est déjà possible. S'approvisionner tout près de chez soi sera bientôt réalisable sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences et plus précisément à Sarreguemines, sur le même site d'implantation que la station hydrogène.

C'est Endesa, l'un des principaux acteurs de la fourniture de gaz naturel et de services énergétiques aux industriels en France, qui s'est vu attribuer le contrat de construction et d'exploitation de cette nouvelle station GNV (Gaz Naturel pour Véhicules)/bioGNV.

Les usagers auront le choix de s'alimenter aussi bien en Gaz Naturel Compressé (GNC) que, en tout ou partie, en bioGNC. La tarification, compétitive par rapport au gazole, sera différenciée selon les usages, occasionnels ou réguliers. La mise en service de la station, qui est en cours de construction, est prévue pour la fin du premier semestre 2018. Elle sera la propriété de l'opérateur mais implantée sur un terrain mis à disposition par l'Agglo, qui participe à ce projet en finançant les travaux de génie civil et de voiries. L'Agglo utilisera cet équipement pour approvisionner ses 8 bennes, 6 bus et 3 poids lourds.

Cet engagement mutuel dans le projet montre une réelle volonté, de part et d'autre, de développer la filière du GNV. Pour concrétiser cela, Gil NAJID, directeur de la succursale France d'Endesa et Roland ROTH, Président de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences, ont signé le contrat de construction de cette station le mercredi 14 mars dernier à l'Hôtel de la Communauté en présence de GrdF.



Une ferme photovoltaïque sur le territoire de l'Agglo

Le photovoltaïque est un procédé qui permet de transformer la lumière du soleil en électricité. Ressource inépuisable, le soleil fournit une énergie « verte ». Un champ de panneaux photovoltaïques pourrait voir le jour sur le site de l'ancien Centre d'Enfouissement Technique (CET) de Foldersviller. Les élus ont, dès 2009, souhaité mettre ce terrain géré par l'Agglo, d'un peu plus de 8,5 ha à disposition d'un investisseur pour y implanter une ferme photovoltaïque

produisant de l'électricité. La société Total Solar, branche solaire du groupe Total, a été choisie par l'Agglo pour mener à bien ce projet. Avec sa filiale SunPower, fabricant de panneaux solaires, dont l'une des deux usines est située à Porcellette, la société dispose d'un atout qui a séduit l'Agglo.

Total Solar, avec ce projet, répond ainsi à un appel d'offre lancé par la Commission de régulation de l'Énergie portant sur la réalisation et l'exploitation d'installations de production d'électricité à partir d'énergie solaire photovoltaïque ou éolienne. La reconnaissance du projet est attendue pour le milieu de l'année 2018.

11 480 modules de 2m² chacun et d'une puissance annuelle totale de 5 400 MWh (soit l'équivalent de la consommation électrique hors chauffage de 4 300 habitants) seraient ainsi implantés sur le site de l'ancien CET pour une mise en service de ce parc photovoltaïque entre fin de l'année 2019 et milieu de l'année 2021. Les économies de CO₂ prévues sont de l'ordre de 2 160 tonnes/an. Les panneaux qui composeront cette ferme sont des produits certifiés *Cradle to Cradle*, ce qui signifie que leur production intègre à tous les niveaux, de la conception à la réutilisation du produit en passant par la production, un niveau élevé d'exigence écologique.

En car comme en voiture, on boucle sa ceinture !

Le transport scolaire est un thème qui permet d'aborder de manière pratique l'éducation à la citoyenneté. En effet, le transport fait partie de la vie quotidienne de l'élève. Il est souhaitable que ce dernier connaisse les efforts faits par la collectivité pour en assurer l'organisation et le fonctionnement. Pour lui, comprendre les contraintes des conducteurs, des organisateurs, écouter et être écouté... tout ceci concourt à la formation du sens civique et favorise le développement d'un comportement adapté.

Tout comme pour les exercices d'évacuation d'établissements scolaires, les élèves doivent être formés à l'évacuation rapide d'un autocar. C'est ainsi que l'ADATEEP (Association Départementale pour les Transports Educatifs de l'Enseignement Public) intervient régulièrement dans des classes, comme cela a été le cas le 18 janvier au collège Jean Jaurès à Sarreguemines et le 30 janvier dans les écoles de Rémering-lès-Puttelange et de Hilsprich. Marc Sitterlé, intervenant de l'association, mène, lors de ces sessions, une réflexion avec les élèves afin qu'ils puissent retenir des règles simples à appliquer en cas de nécessité. De même, les éléments de sécurité disposés à l'intérieur du véhicule (ceintures de sécurité, issues de secours, marteau brise-vitre, extincteur, boîte de premier secours...) leur sont présentés et leur fonctionnement expliqué.

Rappel des règles à respecter :

- ne traverser ni devant ni derrière l'autocar,
- attendre qu'il se soit éloigné, regarder dans les deux sens et en dernier à gauche avant de s'engager sur la chaussée, utiliser les passages-piétons s'ils existent.

Eduquer les élèves à monter dans le car en toute sécurité. Le car arrive : ne pas se précipiter, rester en retrait, attendre l'arrêt complet du car, ne pas se pousser, tenir le cartable à la main.



Le Transport des Personnes à Mobilité Réduite



Depuis le 1^{er} janvier dernier, le service des Transports adapté pour les Personnes à Mobilité Réduite de l'Agglo a été étendu aux 12 communes qui faisaient partie de l'ancienne Communauté de Communes de l'Albe et des Lacs avant la fusion.

Ce service s'adresse aux personnes qui ne peuvent pas utiliser le service de transport du réseau CABUS en raison d'un souci de mobilité. Un service « de porte à porte » leur est proposé. La prise en charge et la dépose se font du lieu de départ au lieu de destination.

Ce service est ouvert de plein droit aux personnes en fauteuil roulant ainsi qu'aux personnes mal ou non-voyantes. D'autres personnes peuvent en bénéficier sous certaines conditions. Elles doivent à cet effet fournir un certificat médical attestant de leur handicap permanent ou temporaire.

REPÈRES

Le service à la demande pour les personnes à mobilité réduite fonctionne tous les jours :

- de 6h30 jusqu'à 20 h du lundi au samedi,
- de 8 h à 19 h les dimanches et jours fériés

Les réservations doivent être passées par le client auprès de l'exploitant du service, la société Massing Inter Services, au 03 87 95 12 12 :

- pour une course du mardi au samedi, au plus tard la veille avant 12h ;
- pour une course les dimanches et lundis, au plus tard le vendredi avant 12h.

Certains usagers ont parfois fait appel à ce service par commodité. Aussi, la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences a récemment choisi de mettre en place une procédure d'accès, afin de s'impliquer davantage dans le fonctionnement du service qui doit bénéficier aux personnes qui en ont le plus besoin. Une Commission d'accès a été spécifiquement créée pour cela. Elle est composée de trois représentants de la Communauté d'Agglomération, d'un médecin référent de l'hôpital Robert-Pax, d'un représentant des Personnes à Mobilité Réduite et d'un représentant de la société qui exploite le service pour le compte de l'Agglo.

Les membres de cette commission se prononcent sur les règles d'accès et les dossiers d'inscription déposés par les usagers. Mais, seul le médecin référent est habilité à examiner les certificats médicaux fournis par les demandeurs.

REPÈRES

Pour s'inscrire au service, il faut remplir un questionnaire prévu à cet effet et fournir certaines pièces justificatives.

Ce dossier d'inscription est disponible au Service des transports de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences - Hôtel de la Communauté, 99 Rue du Maréchal Foch à Sarreguemines.

Tout dossier incomplet ne pourra être instruit.



Agglo'Lib

La Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences est, depuis 2009, engagée dans une stratégie de développement durable en ayant pris l'initiative de réaliser un Plan Climat Territorial (PCT).

Dans le cadre des actions du PCT, l'Agglo a souhaité développer une solution de mobilité au service des habitants de son territoire en installant 9 bornes de recharge pour véhicules électriques.

7 bornes ont été implantées entre 2012 et 2016. Depuis peu, 2 nouveaux équipements sont venus compléter ce réseau. En parallèle, toutes les bornes ont été remplacées par des modèles répondant aux normes européennes et permettant de superviser leur bon fonctionnement et activité. Les informations sur ces bornes (disponibilité, types de prises, nombres de places et horaires d'accès) sont consultables sur internet à l'adresse sodetrel-mobilite.fr ou via l'application téléchargeable sur smartphone Sodetrel Mobilité, actuellement en cours de paramétrage.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le véhicule électrique séduit de plus en plus d'acheteurs. Il présente en effet de nombreux avantages :

- **économique** : peu d'entretien, une durée de vie plus longue du moteur,
- **pratique** : simplicité d'utilisation, simplicité de rechargement,
- **écologique** : peu de nuisances sonores, pas d'émissions de particules à l'usage.

Pour toute autre demande, vous pouvez contacter Joanna Leininger par téléphone au 03 87 28 30 30 ou par courriel à joanna.leininger@agglo-sarreguemines.fr



Des bennes pour trier tous les papiers et les emballages en carton

Le papier est un matériau recyclable au même titre que les emballages en carton, en métal, en verre et les bouteilles en plastique. Il est le produit le plus lourd de la poubelle des Français.

A la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences ce sont 1 273 tonnes de papiers et cartons qui ont été collectés en 2017, ce qui représente environ 20kg par habitant.

Jusqu'à présent, vous déposiez ces matériaux recyclables dans le sac orange. Pour vous simplifier le tri, la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences a décidé de mettre en place 179 bennes de proximité dans lesquelles vous pourrez déposer tous vos papiers et emballages en carton. Votre geste permettra ainsi de faciliter leur recyclage grâce à une meilleure qualité de tri. Ces bennes seront installées au courant de l'été à proximité des conteneurs à verre déjà en place dans votre commune. Comme tout produit, le papier a un impact sur l'environnement tout au long de son cycle de vie (extraction de matière première, transformation, fabrication, distribution, utilisation et traitement des déchets), donc n'oubliez pas que tous vos papiers et emballages en carton se trient et se recyclent. Où que vous soyez ... à la maison, dans la rue, au bureau...pensez-y !



COMMENT ACCÉDER AUX BORNES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ?

Pour s'inscrire au service c'est simple et rapide, rendez-vous sur sodetrel-mobilite.fr

Parking Hôtel de ville
Rue du Maire Massing
57200 Sarreguemines
Latitude : 49.110238
Longitude : 7.070775
N 49° 6' 36.691"
E 7° 4' 15.002"

Gare de Sarreguemines
Place de la gare
57200 Sarreguemines
Latitude : 49.104876
Longitude : 7.071526
N 49° 6' 17.552
E 7° 4' 17.495

Parking des services techniques de la Communauté d'Agglomération
101 rue du Maréchal Foch
57200 Sarreguemines
Latitude : 49.118114
Longitude : 7.082759
N 49° 7' 5.21" / E 7° 4' 57.932"

Parking principal de l'Hôtel de la Communauté (proche de la Maison de l'Habitat et de l'Urbanisme)
99 rue du Maréchal Foch
57200 Sarreguemines
Latitude : 49.117578
Longitude : 7.082048
N 49° 07' 3.281"
E 7° 04' 55.372"

Parking «visiteurs» Centre technique communautaire
rue J-Baptiste Dumaire
57200 Sarreguemines
Latitude : 49.10751
Longitude : 7.088225
N 49° 6' 27.036"
E 7° 5' 17.61"

Parking entre le Mac Donald's et le bâtiment «La Pointe Rouge»
Rue Bouvreuils
57200 Sarreguemines
Latitude : 49.092905
Longitude : 7.041378
N 49° 5' 34.458"
E 7° 2' 28.961"

SARREGUEMINES

Centre Hospitalier Robert Pax
2 rue René-François Jolly
57200 Sarreguemines
Latitude : 49.1006564
Longitude : 7.0963179
N 49°06'2.63"
E 7°05'46.744 "

GRÂCE À L'AGGLO,
CONDUIRE ÉLECTRIQUE DEVIENT
DE PLUS EN PLUS PRATIQUE...

Europôle - Centre de communication de la smart - Rue Robert Pax
57910 Hambach
Latitude : 49.043575
Longitude : 7.044924
N 49° 2' 36.87"
E 7° 2' 41.726"

Parking de la Mairie à Hambach
122 Rue Nationale
57910 Hambach
Latitude : 49.060064
Longitude : 7.033439
N 49° 3' 36.23"
E 7° 2' 0.38"

HAMBACH

Optimisation de la collecte des déchets ménagers

Depuis le 1^{er} janvier 2017, suite à la loi NOTRe, la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences et la Communauté de Communes de l'Albe et des Lacs ont fusionné. La nouvelle Agglo compte depuis 38 communes. Les déchets ménagers de l'ex Communauté de Communes étaient et sont encore aujourd'hui enlevés et transportés par Véolia. Le contrat de cette société arrivant à terme au cours de l'année 2018, ce sont les agents de l'Agglo qui se chargeront des collectes dans ces communes avant la fin de l'année.

Ces collectes avaient été réaménagées par l'ex CCAL afin de les optimiser et d'assurer la sécurité des agents et des habitants lors de manœuvres et de déplacements impliquant les camions-bennes. C'est avec ces mêmes objectifs que l'Agglo a décidé de réorganiser ses tournées de collecte sur l'ensemble de son territoire. Un bureau d'études est actuellement chargé d'évaluer les pistes d'optimisation et les risques potentiels rencontrés par les agents dans différentes rues lors du ramassage des ordures ménagères. Cette nouvelle organisation entraînera certains changements dans les habitudes des usagers. Il pourra être demandé, par exemple, aux habitants d'une même rue de positionner leurs bacs d'un seul côté de la route.

Toutes ces informations seront communiquées en temps et en heure. Restez attentifs !



Fermeture de la déchèterie de Sarralbe

Ouverte au public depuis janvier 2006, la déchèterie de Sarralbe, devenue un équipement de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences au 1^{er} janvier 2017, date de la fusion entre l'Agglo et la Communauté de Communes de l'Albe et des Lacs, fermera ses portes dès cet été pour une durée approximative de 9 mois.

Des travaux d'aménagement doivent être réalisés pour permettre le développement de nouvelles filières telles que le plâtre, les huisseries ou encore le polystyrène. Les travaux prendront aussi en compte la circulation dans l'enceinte de la déchèterie, améliorant ainsi les flux et le confort des usagers.

Durant cette fermeture, les particuliers seront invités à se rendre dans l'une des 4 autres déchèteries que compte l'Agglo, selon les mêmes conditions d'accès (complément d'informations présent au verso de votre Sarre et Blies ou sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences). Les professionnels, quant à eux, devront prendre contact avec le centre technique au 03 87 28 97 34 afin de pouvoir bénéficier d'un accès à la déchèterie professionnelle de Sarreguemines. À sa réouverture, c'est une déchèterie plus moderne, plus innovante, plus fonctionnelle et plus spacieuse que les usagers retrouveront.

La date exacte de fermeture sera précisée par voie de presse dès que possible.



Les aides à l'habitat

Propriétaires bailleurs ou propriétaires occupants, vous avez un projet de rénovation de votre logement ? Renseignez-vous ! Vos futurs travaux sont peut-être éligibles aux aides financières de l'ANAH, l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat, sous certaines conditions. Explications...

La Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences, compétente depuis 2002 en matière d'équilibre social de l'habitat est partenaire du programme « Habiter Mieux », un dispositif incitatif conclu avec l'ANAH visant à aider les propriétaires dans la réalisation de travaux de réhabilitation sur les bâtiments et dans les logements. Les objectifs du programme ? Améliorer les performances énergétiques des logements, permettre le maintien au domicile des personnes à mobilité réduite et garantir un niveau de confort décent aux propriétaires occupants à faibles ressources.

La Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences reconduit ce dispositif pour 2 ans (jusqu'au 31 décembre 2018) en maintenant son niveau d'aide financière :

- surprime de 10% aux aides de l'ANAH pour les travaux des propriétaires occupants à faibles ressources ;
- aide forfaitaire de 500 € pour des travaux d'économie d'énergie permettant un gain énergétique d'au moins 25%.
- surprime de 5% aux aides de l'ANAH pour les propriétaires bailleurs ;

Sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences, l'animation du dispositif « Habiter mieux » est confiée au CALM (Centre d'Amélioration du Logement de la Moselle).

Pour savoir si vos futurs travaux sont éligibles aux aides financières de l'ANAH et de l'Agglo, contactez le CALM. Lors des permanences à Sarreguemines, à Grosbliederstroff, à Hambach, à Puttelange-aux-Lacs et à Sarralbe, un conseiller est à votre disposition gratuitement pour vous apporter une aide technique, thermique et vous assister dans vos démarches de demandes de subventions ou de prêts sociaux.

Les permanences

En mairie de Grosbliederstroff

le 3^e jeudi des mois pairs
de 14h30 à 16h30

En mairie de Hambach

le 3^e jeudi des mois impairs
de 14h30 à 16h30

A la Maison de la Solidarité à Sarreguemines

le 4^e jeudi du mois de 10h à 12h

En mairie de Sarralbe

le 4^e jeudi des mois impairs de 14h à 16h

En mairie de Puttelange-aux-Lacs

le 4^e jeudi des mois pairs de 14h à 16h

**Pour plus de renseignements,
vous pouvez contacter le CALM
par tél. : 03 87 75 32**

**ou par mail à
contact@calm-logement.fr
www.calm-logement.fr**





Journées européennes du Patrimoine 15 et 16 septembre 2018

Depuis leur création en 1984, les Journées européennes du Patrimoine se déroulent chaque année en France. Cet événement se révèle être depuis plus de 30 ans un rendez-vous culturel incontournable pour de nombreux Français. Il aura lieu cette année les 15 et 16 septembre 2018.

Au programme de ces deux journées : visites guidées nocturnes le samedi soir et ouverture au public toute la journée du dimanche avec une bourse aux plantes et marché aux fleurs, divers stands, un atelier pour enfants et des visites guidées.

Et cette année, la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences a choisi de mettre en avant la période Pierron de l'histoire de l'Hôtel de la Communauté.

Vous souhaitez prendre part à la bourse aux plantes du dimanche 16 septembre ?

Retournez le bulletin ci-dessous avant le 03 septembre 2018
à l'adresse suivante :

**Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences
Service communication**

**Inscription « Bourse d'échanges et marché aux fleurs et aux plantes »
99 rue du Maréchal Foch - 57200 SARREGUEMINES**

Les conditions de participation à cette bourse sont disponibles sur simple demande au service Communication de l'Agglo au **03 87 28 85 41** ou par courriel à **contact@agglo-sarreguemines.fr** Les participants retenus seront contactés au cours de la 1^{ère} quinzaine de septembre pour leur faire part des modalités pratiques de cette bourse d'échanges et de ce marché aux fleurs et aux plantes. Pensez à prévoir tables, chaises, parasols (ou parapluies), pour vous installer dans le parc.

L'emplacement est gratuit !

Bulletin d'inscription à la bourse d'échanges et au marché aux plantes de la Fête des Fleurs

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____

Courriel : _____

Nombre d'emplacements réservés (dimensions : 2m x 2m): 1 2

Date : _____ Signature : _____

Pour plus de renseignements, vous pouvez prendre contact avec la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences au 03 87 28 30 30 ou par courriel à contact@agglo-sarreguemines.fr

A l'étroit dans l'imprimerie de la rue Fulrad, Marcel Pierron a acquis le bâtiment, abandonné et en ruines, durant les années 50. Avec son équipe, il l'a transformé en une industrie de pointe, en exploitant au maximum la place dans les étages et en ajoutant même un 3^e étage sous le toit. Le château est alors devenu une usine de production de cartes postales et un vaste espace d'exposition de matériels scolaires.

Le service communication est à la recherche de différents matériels ayant appartenu à cette époque industrielle afin de pouvoir compléter l'exposition qui sera mise en scène dans le Salon d'Honneur. Si vous possédez des cartes scolaires, des panoplies physique / chimie, des globes, des squelettes, des manuels scolaires, ou tout autre objet qui s'y rapporte, et que vous souhaitez participer à la réussite de cette manifestation en prêtant l'une ou l'autre chose, merci de contacter le service communication par téléphone au **03 87 28 85 41** ou par courriel à **contact@agglo-sarreguemines.fr**



La GEMAPI

Depuis une vingtaine d'années, le territoire français a dû faire face à une succession d'intempéries et d'inondations avec de cruelles séquelles tant sur les plans humain et environnemental qu'économique et financier. Il devenait donc urgent d'améliorer la sécurité des populations exposées. Face à ce constat alarmant, la loi N° 2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM), renforcée par la loi NOTRe de 2015, a instauré une nouvelle compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).



Attribuée dans un premier temps au bloc communal, c'est au 1er janvier 2018, qu'est entrée en vigueur la GEMAPI, compétence désormais obligatoire pour les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre. La Communauté d'Agglomération est donc compétente depuis cette date en la matière sur l'ensemble de son territoire.



L'objectif de la GEMAPI est de redonner aux rivières un fonctionnement naturel pour limiter les crues, sécuriser les populations et améliorer la qualité de l'eau.

Cette compétence comprend donc 4 missions :

- l'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- l'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs ou plans d'eau y compris leur accès ;
- la défense contre les inondations ;
- la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Un Etablissement Public de Coopération Intercommunale peut exercer seul cette compétence en régie, la transférer, la déléguer à un syndicat ou même faire un panachage de ces options en fonction des missions. La Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences était déjà impliquée dans certains domaines concernés par la GEMAPI, avec la lutte contre les inondations et la mise en place d'un système d'alerte de crues ou la renaturation des cours d'eau, notamment le nettoyage des rivières, principalement la Sarre, la Blies et leurs affluents.

Sur le territoire de l'ancienne Communauté de Commune de l'Albe et des Lacs, il existe le Syndicat Intercommunal de la Ligne Maginot Aquatique (SILMA) qui était historiquement chargé de la mise en valeur des étangs de la région de Puttelange-aux-Lacs. Ce syndicat, qui assure les travaux d'aménagement, de restauration, d'entretien et de lutte contre les inondations sur le cours d'eau « La Mutterbach », intervient sur un périmètre de trois EPCI. La Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences lui a transféré des missions qui seront exercées sur les communes de son territoire.

La Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences a également transféré certaines missions au Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle (SDEA). Ce syndicat, connu pour ses compétences en matière d'eau potable et d'assainissement, travaille actuellement à l'élaboration d'un Programme d'Action et de Prévention des Inondations (PAPI) d'intention du bassin versant de la Sarre.

Cette compétence peut être financée soit par le budget général de la collectivité, soit par la mise en place d'une taxe « GEMAPI » dont le produit global est arrêté avant le 1^{er} octobre de chaque année pour une application l'année suivante. Cette taxe fiscale est levée de manière homogène sur l'ensemble de l'EPCI. Elle n'est pas modulable en fonction de la localisation d'une personne, qu'elle réside en zone inondable ou non. La Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences a décidé d'instaurer une taxe symbolique de 1€ par habitant.





Théâtre en platt pour les séniors de l'Agglo 17, 18, 24 et 25 février au W à Woustviller.

Près de 2 000 personnes ont assisté à l'une ou l'autre des 4 représentations offertes par la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences. Le Saageminer Platt Theater a joué *User unkoschde nix passiert*, une pièce en 3 actes composée d'une succession de situations aussi amusantes que cocasses !



Soirées Zen au Centre Nautique 12 janvier et 16 mars

Les soirées zen ont à nouveau rencontré du succès auprès des usagers. Elles ont attiré plus de 200 personnes chaque soir. Au programme : détente, bien-être, modelages du dos et des jambes, luminothérapie, cours d'aqua-stretching et d'aqua stand up...



Remise des prix du jeu concours d'Entre Sarre et Blies n°47 – 20 février

Une nouvelle fois, Sonya Cristinelli-Fraiboeuf, Vice-présidente en charge de la communication a récompensé les gagnants du jeu-concours organisé dans le dernier numéro du journal de l'Agglo. Les lauréats sont : Stéphanie TAMI du Val de Gueblange, Christophe AUBRION de Kappelkinger, Philippe CHANU de Rémering-lès-Puttelange, Yasmine MEYER de Hilsprich, Tatiane TRITZ de Sarralbe, Amandine SPECHT de Lixing-lès-Rouhling, Elsa WARISSE de Sarreguemines, Anne-Marie MULLER de Sarreguemines, Odette BRAYER de Grundviller, Eliane MARINI de Rémelfing, Jean-Paul NICKLES de Sarreguemines, Didier KAYSER de Ippling, Jacqueline RIMLINGER de Bliesbruck et Gérard-Jean LAMBERT de Frauenberg. Bravo à eux !



Festivités des 125 ans de la Saarbahn à Sarrebruck – 10 novembre 2017

Participation de Dominique Limbach, Vice-président chargé des transports représentant la Communauté d'Agglomération Sarreguemines-Confluences, à une table ronde avec les autorités allemandes.



Trucs et astuces de jardinage d'autrefois

Les français sont près de 45% à disposer d'un jardin ou d'un potager. On le considère souvent comme un lieu de détente, de loisirs, de découverte, de joie, de bien-être mais aussi de fierté. Pourtant, aujourd'hui, la binette a fait place aux produits chimiques et le recours aux pesticides est de plus en plus fréquent pour lutter contre les maladies ou les « mauvaises herbes ».

Autrefois, nos parents ou nos grands-parents cultivaient, pour la plupart, de tout en grande quantité, sans traitement chimique dangereux pour la santé et pour l'environnement.

Comment faisaient-ils ?



Dans le cadre de la Semaine pour les Alternatives aux Pesticides, qui s'est déroulée du 20 au 30 mars dernier, la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences a récolté des témoignages sur les trucs et astuces de jardinage d'autrefois.

« Ce qui est très important, c'est le **panachage des cultures**, c'est-à-dire faire des associations de plantes pour qu'elles se protègent entre elles. Par exemple, pour protéger la carotte de la mouche, il faut intercaler des poireaux. Pour l'engrais, ce qui fonctionnait bien c'était le **fumier** et surtout la **chaux agricole**. Contre les limaces et les escargots, il faut mettre de la **cendre de bois**. »

Clémence et Albert LE CHENE

Autres exemples d'associations au jardin :

- L'ail protège les fraisiers de la moisissure/pourriture grise. A l'inverse, il est déconseillé de l'associer aux choux !
- Le haricot éloigne les doryphores de la pomme de terre. Et la pomme de terre protège le haricot des coccinelles mexicaines.
- La tomate aide à la germination du persil, l'échalote et le basilic protègent la tomate des parasites !

« Nous faisons beaucoup de **purin d'orties** car cela contient beaucoup de fer, c'est bon pour les géraniums, pour le feuillage en général, contre les maladies et les pucerons. »

Margot WACK

Le purin d'orties est utile pour :

- le développement de la végétation (engrais fertilisant)
- redonner de la vigueur aux plantes (fortifiant)
- renforcer les défenses naturelles des plantes
- éloigner les insectes (insectifuge)
- lutter contre les maladies cryptogamiques, les champignons (fongicides).

Attention de ne pas en abuser et à ne pas en utiliser avec des concentrations trop élevées, cela aurait un effet contraire à celui recherché !

LE SAVIEZ-VOUS ?

78 000 tonnes de pesticides ont été utilisées en 2008 en France, usages agricoles et non agricoles confondus. La France est le premier consommateur européen de pesticides, et le quatrième au niveau mondial.

Source : Union des industries de la protection des plantes (UIPP)

« Ma grand-mère utilisait des cheveux ou des poils de chats pour éloigner les taupes, elle conservait dans un pot les cheveux et les disposait dans la galerie de la taupe ; cela la faisait fuir dans le champ du voisin.

Elle utilisait aussi des bocaux en verre pour faire pousser ses boutures : elle mettait les boutures, de l'eau et un peu de compost dans un bocal en verre, qu'elle fermait et mettait à la lumière. Cela permettait un développement plus rapide des racines de la bouture, et une meilleure prise en terre par la suite. »

Mylène GAUTER

Autres astuces pour éloigner les taupes :

- Planter du sureau en branches, des bulbes d'oignons ou d'ail, des jacinthes, des jonquilles.
- Mettre du purin de sureau dans une galerie.
- Installer une tige métallique avec une boîte de conserve ou une bouteille qui cogne dessus avec le vent.

Tuer ces animaux n'est pas nécessaire, les faire fuir est une meilleure solution. Chaque espèce est utile !

« Mes parents utilisent de la **corne de bœuf broyée** comme engrais naturel. »

Margot STEINER

La **corne broyée** est riche en azote et se dégrade lentement dans le sol. C'est un engrais progressif, durable et très efficace. Le sang séché est aussi un engrais riche en azote.

« En automne, on retournait la terre du potager ou des champs et on y enfouissait du **fumier** ou les déjections des animaux domestiques. Chaque année, on faisait une **rotation des cultures** de façon à ce que la récolte soit de qualité. Cette façon de procéder ne nécessitait pas de traitement. Contre les **pucerons**, on mélangeait de l'eau et du savon noir. On plantait également les tomates en les intercalant avec des œillets d'indes, cela éloigne les parasites ! »

Mme SCHMITT

Attention, le fumier doit être très bien décomposé avant d'être utilisé. Le mieux est de le composter et de le mélanger à d'autres éléments pour un engrais plus équilibré. Il existe différents types de fumiers, qu'il faut choisir en fonction des caractéristiques du sol.

« J'ai transformé mon jardin en le **surélevant**. J'ai ramassé des pierres calcaires pour créer des bacs de murs secs que j'ai remplis de terre végétale et à présent mon jardin fonctionne comme un **jardin en terrasse**. Je ne bêche jamais le sol puisque je ne marche pas dessus, cela réduit le tassement de la terre, les murs secs permettent le drainage et accélèrent le réchauffement du sol au printemps. Je n'utilise pas de désherbant, car comme les bacs sont à la bonne hauteur, je peux arracher les mauvaises herbes manuellement très facilement (sans me baisser) et je ramasse les limaces. J'ai installé une **barrière en tôle** autour des bacs avec un rebord, qui empêche les limaces d'y accéder, donc j'en ai de moins en moins. En hiver, je couvre les bacs avec tous les **paillis** que je peux trouver, les lombrics se chargent d'utiliser cela et en creusant les galeries, ils enrichissent le sol et au printemps, il n'y plus qu'à planter. Une fois le travail de base réalisé, le jardin est opérationnel très longtemps, il suffit de couvrir le sol dès que l'on a des déchets verts (je pose tous les déchets de cuisine et de jardinage (tontes, cendres etc.) dessus pour toujours couvrir le sol : cela nourrit les lombrics et empêche les **adventices** de pousser... »

Bertrand HIEGEL

Le **paillis** est une couche de matériaux organiques (ou minéraux) qui recouvre le sol pour le protéger, voire le nourrir. L'**adventice** est une plante qui pousse spontanément à un endroit sans y avoir été intentionnellement installée. Elle est communément appelée « mauvaise herbe » car elle est souvent indésirable.



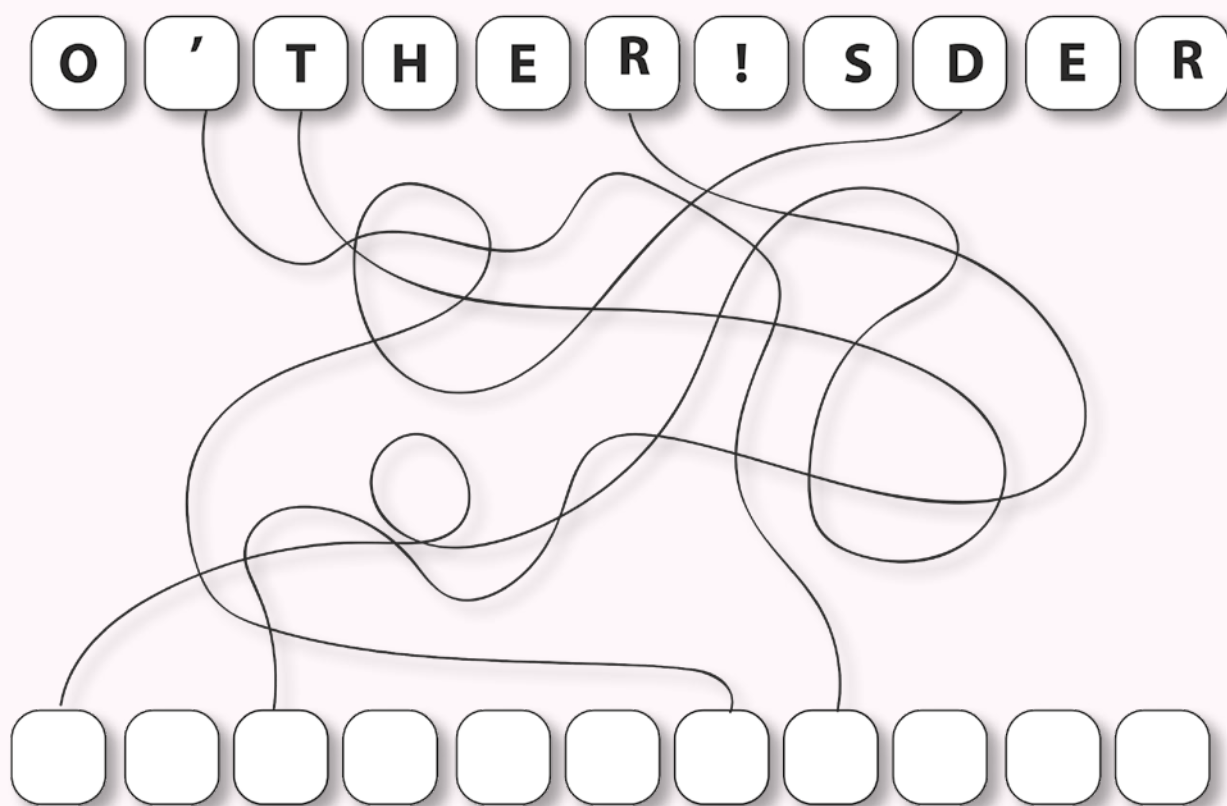
LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis 2009, la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences s'est engagée dans un programme de gestion différenciée de ses espaces verts. Elle accompagne également les communes membres dans la démarche « zéro pesticide ».

Jouer...c'est peut-être gagner !

LETTRES MÉLANGÉES

Reportez les lettres dans les cases vides pour découvrir le nom de la marque qui fait désormais la promotion de tous les sites touristiques traversés par le canal de la Sarre.



Renvoyez-nous le coupon-réponse ci-contre dûment rempli avant le 18 mai 2018 (le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Communauté d'Agglomération
Sarreguémises Confluences
Service Communication - Jeu *Entre Sarre et Blies*
99 rue du Maréchal Foch - BP 80805
57208 SARREGUEMINES CEDEX.

Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Âge :

Courriel :

Une seule participation par foyer. Pour les mineurs, la signature du responsable légal est obligatoire. Tirage au sort le 22 mai 2018. Les gagnants seront avertis par téléphone. Jeu gratuit, hors frais postaux. Le règlement du jeu-concours peut être obtenu sur simple demande auprès de la Communauté d'Agglomération Sarreguémises Confluences. 14 bonnes réponses seront récompensées.

Calendrier de distribution des sacs multiflux



Bliesbruck le 18 août de 13h30 à 19h (foyer communal)
Blies-Ebersing le 19 juin de 14h à 19h (foyer communal)
Blies-Guersviller : le 12 juillet de 15h à 19h (foyer de Blies-Schweyen)
Ernestviller : le 03 août de 15h à 19h (salle au-dessus de la mairie)
Frauenberg : le 12 juillet de 10h30 à 14h30 (foyer St-Jacques)
Grosbiederstroff : le 20 décembre de 8h30 à 19h (Espace Jeux et Loisirs)
Grundviller : le 26 juillet de 15h à 19h (foyer communal)
Guebenhouse : le 18 décembre de 16h à 19h (foyer socio-éducatif)
Hambach : le 19 septembre de 8h30 à 19h (cercle associatif)
Roth : le 20 septembre de 14h à 19h (foyer socio-éducatif)
Hazembourg : le 12 octobre de 13h à 13h45 (parking derrière la mairie)

Hilsprich : le 31 octobre de 14h à 19h (foyer socio-culturel)
Holving : le 18 octobre de 13h30 à 19h (Salle des Fêtes)
Hundling : le 11 décembre de 9h à 19h (Maison du temps Libre)
Ippling : le 12 décembre de 14h30 à 19h (local du périscolaire)
Kalhausen : le 21 août de 14h30 à 19h (nouveaux ateliers municipaux)
Kappelkinger : le 17 octobre de 15h à 17h15 (parking rue de l'Albe)
Kirviller : le 12 octobre de 18h45 à 19h30 (à côté de la mairie)
Lixing-lès-Rouhling : le 13 décembre de 14h30 à 19h (devant l'église)
Louperhouse : le 5 juillet de 13h30 à 19h (mille-club)
Nelling : le 17 octobre de 17h45 à 19h30 (9 rue de l'Albe)
Neufgrange : le 29 novembre de 13h30 à 19h (petit gymnase)
Puttelage-aux-Lacs : le 11 octobre de 8h30 à 19h (Espace culturel)
Rémelfing : le 15 octobre de 13h à 19h (salle du château)
Rémaring-lès-Puttelage : le 16 octobre de 13h30 à 19h (foyer socio-éducatif)

Richeling : le 17 octobre de 13h à 14h15 (foyer communal)
Rouhling : le 03 décembre de 10h à 19h (place du marché)
Saint-Jean-Rohrbach : le 24 octobre de 13h30 à 19h (Salle AJLC)
Hazembourg : le 12 octobre de 13h à 13h45 (parking derrière la mairie)
Hilsprich : le 31 octobre de 14h à 19h (foyer socio-culturel)
Sarralbe : le 04 et le 05 octobre de 8h30 à 19h (Espace culturel et sportif)
Sarreinsming : le 25 septembre de 14h à 19h (atelier municipal)
Siltzheim : le 28 septembre de 15h à 19h (salle Krayanoff)
Val-de-Guéblange : le 12 octobre de 14h30 à 18h (devant la mairie)
Wiesviller : le 09 octobre de 13h30 à 19h (salle polyvalente)
Willerwald : le 14 septembre de 10h à 19h (salle polyvalente)
Wittring : le 30 août de 14h30 à 19h (salle communale)
Woelfling-lès-Sarreguemines : le 20 novembre de 14h30 à 19h (petite salle du foyer)
Woustviller : le 06 décembre de 8h30 à 19h (hall de la salle des sports)
Zetting : ? de 13h30 à 19h (salle communale)

Sarreguemines

Jeudi 28 juin de 10h à 18h30 : Centre Socioculturel - Impasse Nicolas Rohr
Mardi 10 juillet de 10h à 18h30 : Maison de quartier de Welferding
Jeudi 19 juillet de 8h30 à 14h : Gymnase du Himmelsberg
Mercredi 25 juillet de 13h à 18h30 : Gymnase du Rowing/karaté Avenue de la Blies
Mercredi 1^{er} août de 13h à 18h30 : Place de la Poste
Lundi 06 août de 9h30 à 14h : Maison de quartier - Route de Nancy
Jeudi 09 août de 13h à 18h30 : Maison de quartier de Folpersviller
Jeudi 23 août de 10h à 18h30 : Maison de quartier de Neunkirch
Mercredi 29 août de 13h à 18h30 : Place des Fleurs
Jeudi 06 septembre de 8h30 à 14h : Maison de quartier de Beausoleil
Jeudi 20 septembre de 8h30 à 14h : Parking de l'Hôtel de Ville

Absent lors de votre permanence ?

Vous pouvez confier votre Sydem'pass à une personne de confiance. Il pourra récupérer vos sacs à votre place. Vous pouvez récupérer vos sacs à n'importe quelle permanence multiflux. Il suffit de présenter votre Sydem'pass.

Ramassage des objets encombrants

MAI

Jeudi 03 : Bliesbruck/Blies-Ebersing
 Jeudi 17 : Sarreinsming
 Jeudi 31 : Zetting/Dieding

JUIN

Jeudi 07 : Sarreguemines*
 Jeudi 21 : Blies-Guersviller/Frauenberg
 Jeudi 28 : Willerwald

JUILLET

Jeudi 05 : Wiesviller / Woelfling-lès-Sarreguemines

***Uniquement sur demande téléphonique, par courriel ou par courrier**

ATTENTION !! Il n'y aura désormais plus qu'une seule collecte par an dans les communes (sauf pour Sarreguemines) de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences. De plus, à partir du mois d'août, le mobilier ne sera plus accepté lors de ces collectes. Les meubles sont impérativement à déposer dans les bennes à mobiliers qui se trouvent dans les déchèteries.

Ateliers, rencontres et sorties avec « Les Petites Mains »

Vous voulez fabriquer vos propres cosmétiques au naturel ? Découvrir les couches lavables ? Vous initier à la couture ? Papoter autour du sujet de l'allaitement ? En partenariat avec la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences, l'association « Les petites Mains » propose des rencontres et des ateliers pratiques autour de la thématique de la consommation responsable... n'hésitez pas à les rejoindre !

Mai

Atelier « Fabrication de produits ménagers naturels »

le 12 mai à 14h à la Médiathèque communautaire - Participants : 10
 Inscriptions au 03 87 28 60 80 ou à l'accueil de la Médiathèque - Gratuit

Papote « allaitement maternel »

le 15 mai à 10h à la Médiathèque communautaire - Gratuit et sans inscription

Juin

Papote « Zéro-déchet ou presque ! »

le 2 juin à 14h à la Médiathèque communautaire
 Participants : 15 - Durée : 2h - Age limite : à partir de 15 ans
 Gratuit et sans inscription

Juillet

Papote « allaitement maternel »

le 17 juillet à 10h à la Médiathèque communautaire - Gratuit et sans inscription

Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences

99 rue du Maréchal Foch - BP 80805 • 57208 SARREGUEMINES CEDEX
du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)

Accueil Tél. : 03 87 28 30 30 - Fax : 03 87 28 30 31
contact@agglo-sarreguemines.fr - www.agglo-sarreguemines.fr

 www.facebook.com/agglo-sarreguemines

Déchets ménagers, déchèteries

 **N°Vert 0 800 19 18 80**

Service Transports Tél. : 03 87 28 48 89

Assainissement non collectif du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h
Tél. : 03 87 28 30 55

Accueil des services techniques (cartes de bus, cartes d'accès aux déchèteries)

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h (16h le vendredi)

En période de vente des cartes de transports scolaires (fin janvier/début février et fin août/début septembre)

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Médiathèque Communautaire

4 Chaussée de Louvain - 57200 SARREGUEMINES

Tél. : 03 87 28 60 80 - Fax : 03 87 09 31 42

www.mediathèque-agglo-sarreguemines.fr



mardi : 10h - 12h et 14h - 19h • mercredi : 10h - 12h et 14h - 18h

jeudi : 14h - 18h • vendredi : 12h - 18h • samedi : 10h - 17h

Horaires d'été (juillet - août) : mardi : 10h - 12h et 14h - 19h

mercredi, jeudi et vendredi : 14h - 17h • samedi : 10h - 17h

Centre Nautique Avenue de la Blies - 57200 SARREGUEMINES - Tél. : 03 87 95 03 30

lundi, mardi, jeudi et vendredi : 10h - 21h30 • mercredi: 8h - 21h30

samedi : 9h - 20h30 • dimanche de 9h à 18h (19h30 en juin/juillet/août)

Fermeture de la caisse 45 min. avant l'évacuation des bassins



Espace Détente Le lundi, mardi et jeudi de 11h à 21h30 • Le mercredi de 13h à 21h30

(créneau réservé aux femmes) • Le vendredi de 13h à 21h30 • Le samedi de 10h* à 20h30

(*11h en juin/juillet/août) • Le dimanche de 9h à 13h

Piscine communautaire de Sarralbe Rue Goethe - 57430 SARRALBE - Tél. : 03 87 97 80 55

Fermé le lundi • Mardi : 17h - 19h • Mercredi : 16h - 19h • Jeudi : 17h - 19h (réservé aux

adultes) • Samedi et dimanche : 9h - 12h • **Horaires modifiés lors des vacances scolaires**

Les autres numéros utiles

Sarreguemines Tourisme (Office de Tourisme)

11 rue du Maire Massing BP 50339
57203 SARREGUEMINES Cedex
Tél. : 03 87 98 80 81 - Fax. 03 87 98 25 77
contact@sarreguemines-tourisme.com
www.sarreguemines-tourisme.com

Sarreguemines Confluences Habitat (Office Public de l'Habitat)

3 rue Alexandre de Geiger BP 61101
57216 SARREGUEMINES Cedex
Tél. : 03 87 95 06 44 - Fax : 03 87 98 46 41
www.oph-sarreguemines.fr

Centre Universitaire

13 Rue Alexandre de Geiger - 57200 SARREGUEMINES
Tél. : 03 87 98 02 88 - Fax : 03 87 98 94 01
c.u.antennesgms@iut.univ-metz.fr

Relais Parents Assistants Maternels de Sarreguemines

5 rue de la Paix - 57200 SARREGUEMINES
Tél. : 03 87 98 56 03 - Fax : 03 87 95 44 02
rpam@agglo-sarreguemines.fr

Relais Parents Assistants Maternels de Sarralbe

21 rue des Tisserands - 57430 SARRALBE
Tél. : 03 87 97 85 92

Multi-accueil « L'Atelier des Lutins » Les Petits Chaperons Rouges

Europôle - Rue Robert Schuman - 57910 HAMBACH
Tél. : 03 87 09 00 95 - Fax : 03 87 02 10 80
atelier.deslutins@lpcr.fr

Multi-accueil

« La bulle chantée »

Les Petits Chaperons Rouges

2 rue de l'Abbé Louis Verdet - zone industrielle
57200 SARREGUEMINES
Tél. : 03 83 22 19 04 - sarreguemines.labulle@lpcr.fr

Espace Entreprise

27 rue du Champ de Mars
57200 SARREGUEMINES
Tél. : 03 87 98 75 75 - Fax : 03 87 98 27 27
espace-entreprise@espace-entreprise.fr
www.espace-entreprise.fr

Golf Sarreguemines Confluences

1 allée du Golf - 57200 SARREGUEMINES
Tél. : 03 87 27 22 60 - Fax : 03 87 27 22 61
info@sarreguemines-golf.com
www.golf-sarreguemines-confluences.com



LES DÉCHÈTERIES

Déchèterie de Sarreguemines

Route de Bitche - 57200 SARREGUEMINES - Tél. : 07 89 86 10 20

Avril à octobre

- lundi au samedi de 9h à 12h20 et de 13h à 17h50

Novembre à mars

- lundi et samedi de 10h à 12h20 et de 13h à 16h50

- mardi au vendredi de 10h à 12h50

Déchèterie de Rouhling

Rue Hallingen - 57520 ROUHLING - Tél. : 06 77 44 00 13

Avril à octobre

- lundi et samedi de 9h à 12h20 et de 13h à 17h50

- mardi au vendredi de 13h30 à 17h50

Novembre à mars

- lundi et samedi de 10h à 12h20 et de 13h à 16h50

- mardi au vendredi de 14h à 16h50

Déchèterie de Woustviller

Impasse de la Nature - 57915 WOUSTVILLER - Tél. : 06 77 44 00 82

Avril à octobre

- lundi au samedi de 9h à 12h20 et de 13h à 17h50

Novembre à mars

- lundi et samedi de 10h à 12h20 et de 13h à 16h50

- mardi au vendredi de 14h à 16h50

Déchèterie de Zetting

Route de Dieding - 57905 ZETTING - Tél. : 06 77 44 99 58

- lundi et samedi de 9h à 12h20 et de 13h à 16h50

- mercredi et vendredi de 9h à 11h50.

- fermé les mardis et jeudis.

Déchèterie de Sarralbe

Lieu-dit "Schachen" (entre Sarralbe et Holving -

accès par la RN 656 vers le stand de tir) - Tél: 06 73 59 37 13

Avril à septembre

- lundi et mercredi de 14h à 18h

- mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h

- samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h

Octobre à mars

- lundi et mercredi de 14h à 16h

- mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h

- samedi de 9h à 12h et de 13h à 18h

Déchèterie professionnelle

Chemin du Bruchwies - 57200 SARREGUEMINES - Tél. : 06 79 94 50 16

Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 11h50 et de 13h à 14h45

Samedi de 8h à 13h45 - Fermé le jeudi après-midi

Réception amiante (sur rendez-vous) - le jeudi de 13h à 14h45

Dans certaines conditions, les particuliers pourront être dirigés vers cet équipement par les agents de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences.